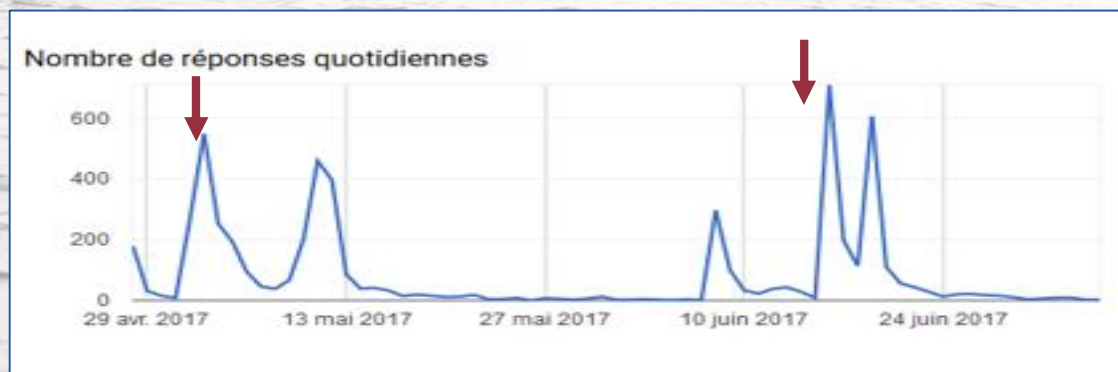


ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

Préambule

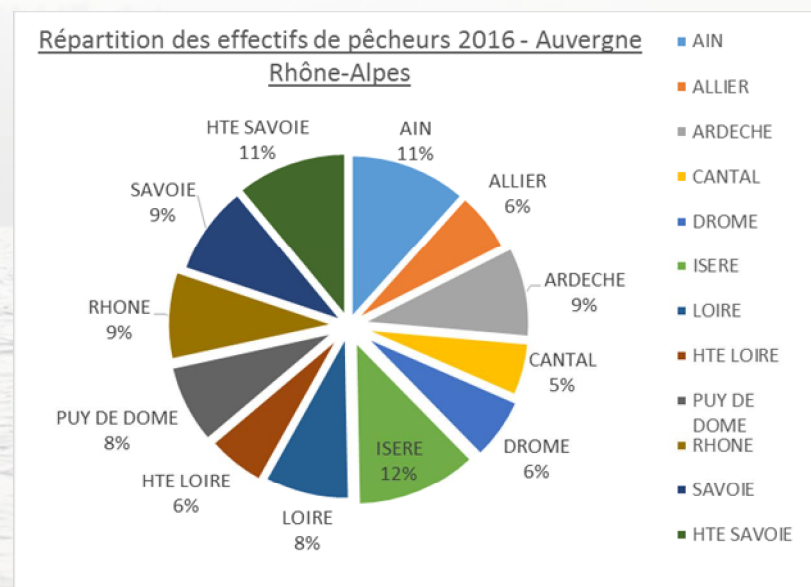
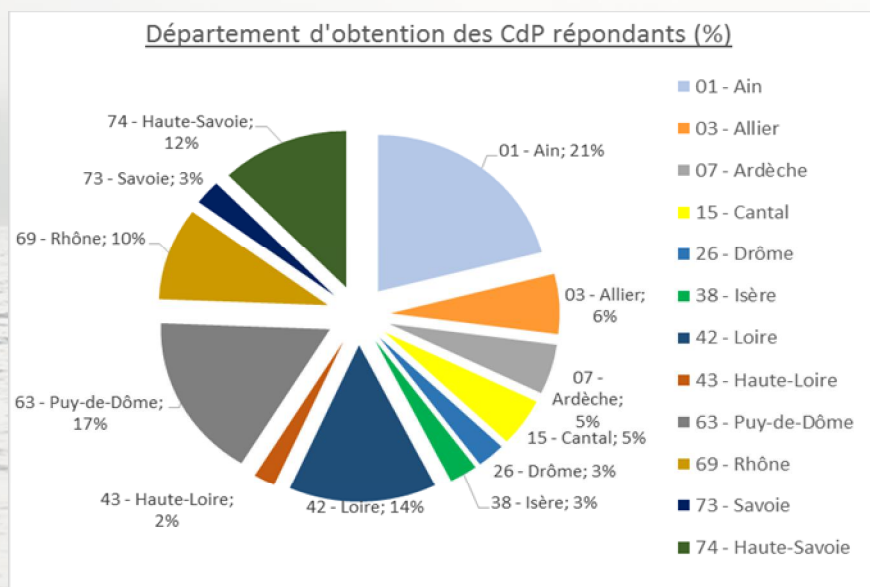
- Connaissance plus fine des pêcheurs de la Région ARA ;
- Collecte d'éléments économiques « à jour » ;
- Attention : invitation à répondre au questionnaire envoyé UNIQUEMENT par voie dématérialisée : mail + relais réseaux-socio et sites web
- → échantillon non représentatif, image du pêcheur « connecté »
- Donnés issues des pratiques de l'année 2016

Chiffres de la participation : 5764 réponses, entre fin avril et début juillet 2017



ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

Introduction : Comparaison des données de l'enquête VS la répartition des effectifs (275 342 pêcheurs) soit environ 2,1 % de la population de pêcheurs

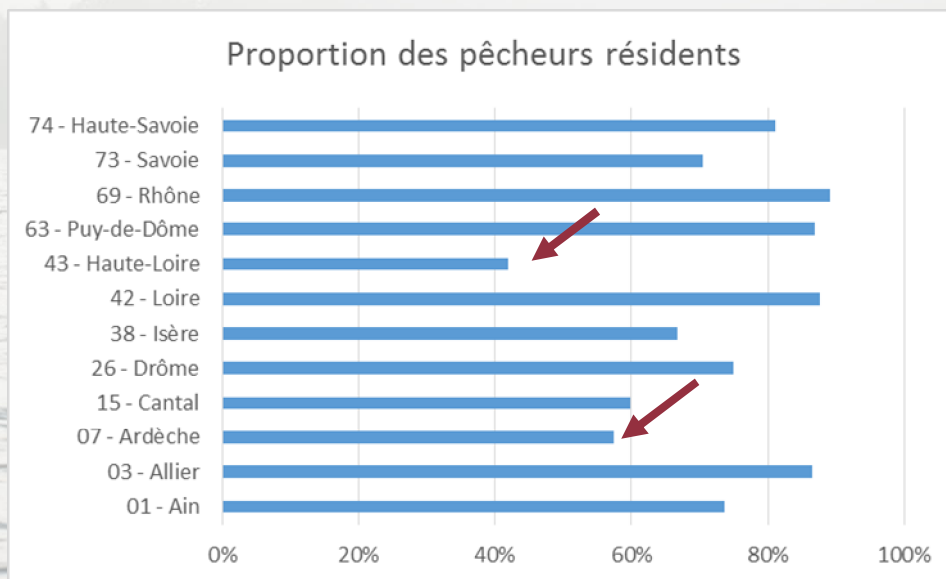


→ Forte mobilisation (et sollicitation...) des départements 01, 42, 63, 74, 69

ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

1. Profil du pêcheur « AuvergneRhôneAlpin » :

- 91 % des répondants résident en AuRA ;
- En moyenne, 67% sont des pêcheurs résidents (qui habitent et prennent leur carte de pêche dans un même département).

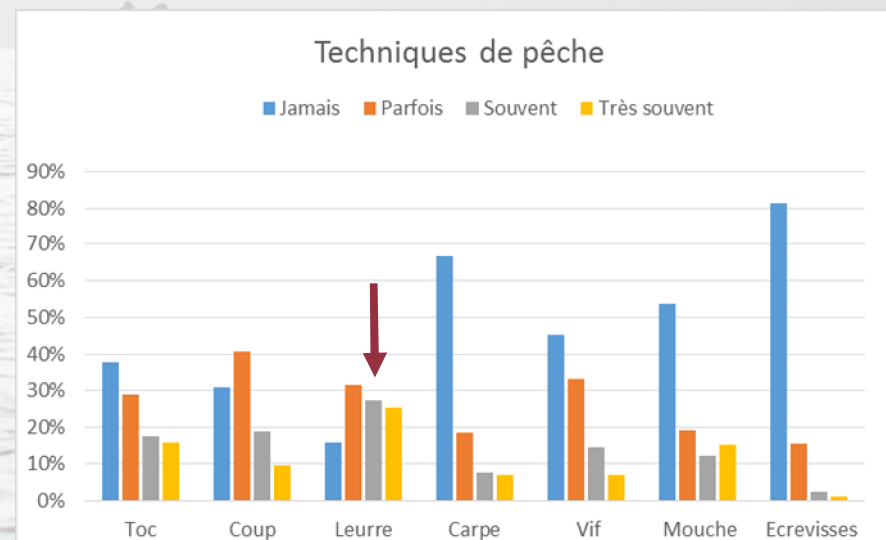
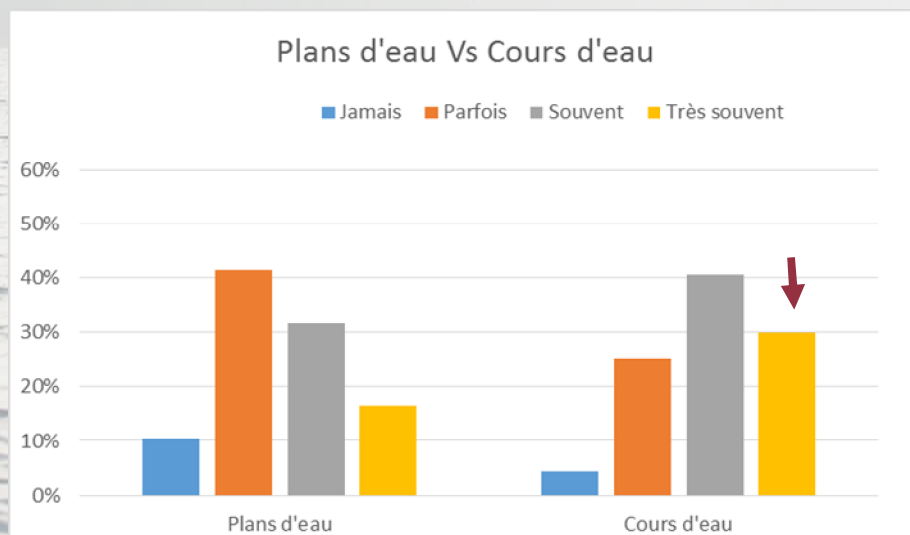


→ Forte attractivité de certains départements comme la Haute-Loire ou l'Ardèche...

ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

2. Habitudes et pratiques du pêcheur « AuvergneRhôneAlpin » :

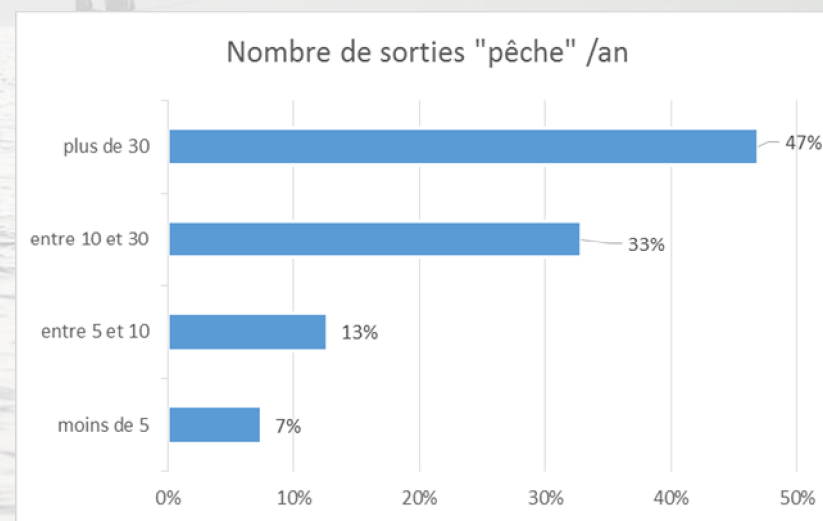
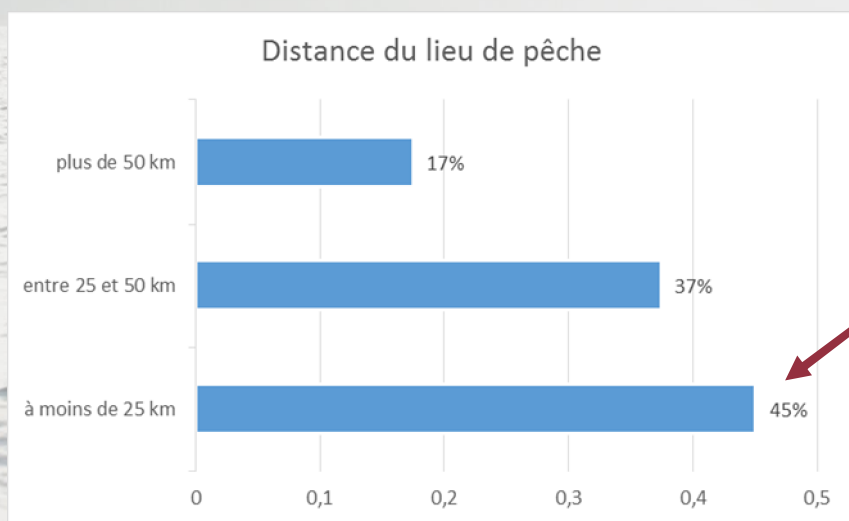
- Plutôt pêcheur en rivière ;
- La pêche aux leurres au premier plan puis le « Toc » ;



ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

3. Pratiques du pêcheur « AuvergneRhôneAlpin » :

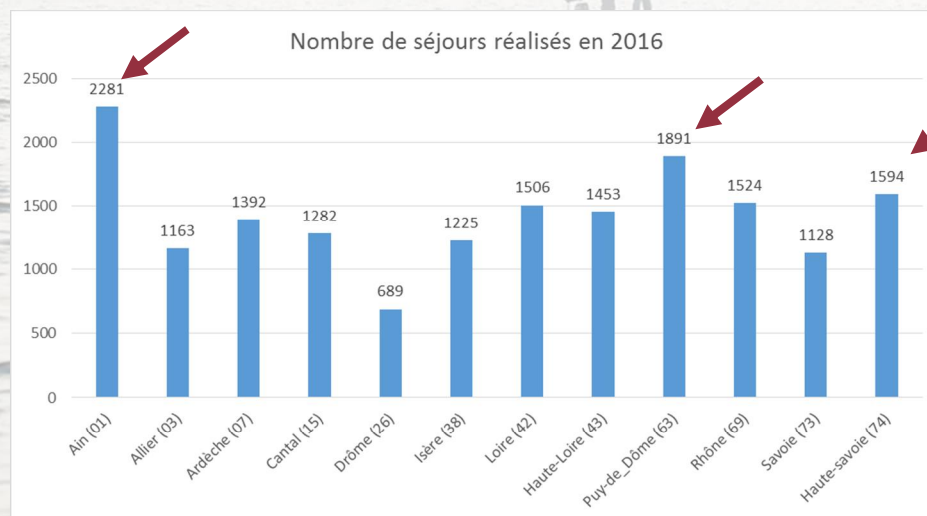
- Les pêcheurs sont en majorité « sédentaires », 82 % des répondants pêchent à moins de 50 Km du domicile ;
- Les répondants sont des pêcheurs assidus avec plus de 10 sorties/an en majorité.



ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

4. Les retombées du loisir « Pêche » :

- Si les pêcheurs sont plutôt sédentaires, environ 36% d'entre eux n'hésitent pas à conjuguer la pêche avec le Tourisme (1 séjour = Au moins une nuit en dehors du domicile)
- Certains départements sont clairement identifiés comme des destinations « pêche », comme par exemple l'Ain, le Puy-de-Dôme, Haute-Savoie et le Rhône... (cf. mobilité)



ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 2017 « ARPARA »

5. Les retombées directes du loisir « Pêche » :

Un panier moyen estimé à **1 123€/an/pêcheur**, au dessus des chiffres de l'étude BIPE (681€/an/pêcheur), mais en prenant compte l'achat des CdP. Pour notre échantillon, non représentatif, cela représente **6,4 M€ !!!**

Une « simple » extrapolation à nos 275 350 pêcheurs donnerait Environ 300 M€

Postes de dépenses majoritaires :

- « Gros » matériel,
- Le nautisme,
- Les frais de déplacements

